

LA CHEVALERIE FRANÇAISE DU TRAVAIL

par Maurice DOMMANGE (1888-1976)

Extraits du chapitre 6: «Les Secrétaires généraux»

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Le Secrétaire général est la cheville ouvrière d'une organisation, qu'elle soit coiffée ou non d'un président ou, comme il advint dans la *Chevalerie française du Travail*, d'un *Grand Maître*. En effet, que celui-ci prenant à cœur sa fonction la rende la plus active possible ou qu'il se borne à une besogne purement administrative et représentative, il reste que le secrétaire général porte sur ses épaules le poids le plus lourd du mouvement. Il est donc tout naturel qu'un chapitre soit consacré aux secrétaires généraux de la *Chevalerie française du Travail*, dont les noms restent attachés à sa trouée dans le monde ouvrier, à son propre développement, à sa survie malgré un contexte défavorable. D'autant plus que quatre de ces noms : Eugène Guérard, Adrien Veber, Octave Martinet et Fernand Pelloutier sont ceux de fortes personnalités qui comptent dans les annales de la classe ouvrière française.

Le premier en date des secrétaires généraux de la *Chevalerie française du Travail*, et qui le fut peu, est le blanquiste Beaugendre, un obscur dont il est parlé au début du chapitre 9. Le nom même du dernier en date ne nous est pas connu. Mais entre ces deux responsables formant en quelque sorte le cadre de l'organisation au point de vue chronologique, se placent les hommes marquants qui viennent d'être cités. Par leur nuance respective, ils mettent en lumière - si l'on peut dire - l'identité de la *Chevalerie française du Travail*, ou, si l'on veut, l'un de ses traits dominants qui était de résorber dans une même organisation les différentes couleurs de l'arc-en-ciel socialiste. En ce sens, il est indubitable que l'appartenance variée de Guérard, Veber, Martinet et Pelloutier est à l'image des éléments composant la *Chevalerie française du Travail*.

Guérard représente le syndicalisme révolutionnaire sous la forme *allemaniste*; Veber le broussisme dissident passé à l'*Alliance communiste* qui se soudait au parti de Vaillant; Martinet, à vingt-sept ans de distance, reprend sous une forme nouvelle l'action occulte révolutionnaire des groupes blanquistes du *Second empire*; Pelloutier, enfin, représente le syndicalisme révolutionnaire à tendance libertaire.

Ces quatre hommes fixent à ce point notre attention, ils sont si intimement liés à l'agitation du temps que leur éclairage particulier est de rigueur mais, naturellement, dans la mesure compatible avec la nature et les limites du présent livre.

ORIGINALITÉ ET PARTICULARITÉ D'EUGÈNE GUÉRARD (1)

Eugène Guérard a été secrétaire général de la *Chevalerie française du Travail*, après le rodage de l'organisation et au temps de sa plénitude. Il est donc logique que nous parlions d'abord de lui. Nous devons même insister sur sa personnalité, celle-ci, par une injustice criante, ayant été estompée et le plus souvent oubliée dans les histoires du mouvement syndical.

(1) *La Guerre sociale*, 18 au 24 janvier 1911, article de Thuilier. Réponse de Dret dans *La Guerre sociale*, du 25 au 31 janvier 1911 - *Rapport sur le mouvement syndical* présenté par la *Chambre syndicale des ouvriers et employés du Chemin de fer français* au 1^e Congrès international des chemins de fer, à Zurich, le 14 août 1893, pp.11-30, (MS171,172). Guy Chaumel: *Histoire des Cheminots et de leurs Syndicats*, pp.54, 55. Alexandre Zévaès: *Le Syndicalisme contemporain*, pp.196, 197. Bulletin de l'*Alliance démocratique*, novembre 1910.

C'est l'un de ces types de militants qui, en premier lieu et longtemps révolutionnaires farouches et intran-sigeants, finissent sur des positions plus nuancées, tout en conservant leur attachement foncier à la cause ouvrière. Il représente aussi un autre type de militant se confondant parfois avec le précédent: l'homme qui reste si longtemps à la tête d'une organisation syndicale qu'il s'y croit indispensable au point qu'il en arrive à la considérer comme sa chose, avec toutes les déviations que cette mentalité comporte. Le cas d'Eugène Guérard, au fond, c'est le cas du fonctionnaire syndical permanent et appointé quasi-inamovible et qui finit par se corroder et par lasser les syndiqués. Le problème, posé excellemment en 1911 quand Thuilier, secrétaire de l'UD des syndicats de la Seine, demanda à rentrer dans le rang, demeure l'un des plus graves dont le syndicalisme ait eu et ait encore à débattre.

Cependant, lorsque Eugène Guérard prend le secrétariat des *Chevaliers du travail* à 36 ans, en pleine force, en pleine forme, dans toute sa fougue de militant, et conscient du service qu'il peut rendre, il est tout d'une pièce, sans déformation et sans compromission. On doit lui accorder le label du militantisme le plus sain. Même sur la fin de sa vie militante, quand il abandonna ses formules dures et tranchantes comme des lames, il conserva «*la tripe syndicaliste*». Et c'est une chose significative que des hommes comme Pouget et Griffuelhes, devenus des adversaires de tendance après avoir été ses amis, ne le mirent pas en cause et se dispensèrent des attaques personnelles dont il fut l'objet de la part des nouveaux venus en syndicalisme. Ils le respectaient, ils l'appréciaient encore.

Au temps de la *Chevalerie*, il suffit de jeter un coup d'œil sur son portrait dont la barbe vénérable souligne la mâle énergie pour voir qu'on a à faire à un homme du plus robuste tempérament, à un animateur qui n'a pas peur d'assumer des tâches et de s'en faire une haute idée. D'un dynamisme extraordinaire, alliant au tempérament et à l'idée révolutionnaire des qualités de méthode et d'ordre, une puissance de travail et une persévérance peu communes, il vient de faire ses preuves à la tête du *Syndicat national des chemins de fer*.

Primitivement, il était dessinateur à la *Compagnie du Nord*. Menacé de sanctions à la suite d'une grève malheureuse qu'il a faite par devoir mais dont il a pressenti l'échec, il produisit au conseil d'administration du réseau un mémoire si éloquemment rédigé que le baron Alphonse de Rothschild, président, ne put retenir son admiration. Spirituellement celui-ci plaça ses collègues dans l'alternative: ou révoquer l'homme, ou l'appeler à siéger. Le conseil sourit et, naturellement, révoqua. Cette anecdote révèle la grande valeur de Guérard. Et Maurice Ajam qui la rapporte, ne manque pas d'ajouter que la Compagnie eût fortement gagné à prendre Guérard comme administrateur.

En effet, devenu secrétaire général de son syndicat au début de novembre 1891 il devait faire merveille. On est alors à trois mois de la grève. L'organisation est presque anéantie. Il n'y a plus de cadres par suite de la répression; les adhérents fuient. La confiance est perdue; la démoralisation est complète; la panique règne. Les scissions se multiplient, l'écoeurement est général. Le syndicat qui comptait 11.553 membres en avril n'en a plus que 9.000, dont 3.000 seulement à Paris. Cependant bientôt, sous l'impulsion de Guérard, par sa vigueur, par son sang-froid, par son acharnement au travail, par son intense propagande sous forme de brochures, manifestes, tracts, communiqués, réunions, le groupement reprend vie. Les syndiqués dispersés rentrent au bercail, se remettent à la prospection. De nouvelles recrues surgissent que Guérard anime de sa voix convaincue, de ses lettres pressantes, de son activité débordante. Les effectifs qui étaient déjà remonté au 31 mars 1892 à 28.591 adhérents, accusaient 42.310 membres l'année suivante. En août 1893, à la veille de la création de la *Chevalerie française du Travail*, ils atteignaient 52.000 membres répartis en 141 sections, progression largement facilitée par le lancement depuis le 25 mars 1892 du bimensuel *Réveil des Travailleurs de la Voie ferré*. Aucun doute n'est possible: les résultats remarquables de Guérard sur le plan corporatif et le désir d'obtenir de lui un bilan aussi positif pour le compte de la *Chevalerie*, a pesé grandement, dans sa désignation comme secrétaire général. Dépourvu des moyens, l'Ordre naissant n'était pas fâché non plus de disposer d'un permanent à peu de frais. Enfin, l'hospitalité que Guérard avait donnée à Sanial, cité Riverin, pour la conférence préliminaire à la constitution de l'Ordre, indiquait suffisamment qu'il ne se déroberait point à de nouvelles responsabilités.

Le choix fut bon. Sa présence au poste le plus efficient de l'Ordre représentait un facteur de force dans un travail obscur et volontairement silencieux. Il s'attela à la besogne avec la confiance que lui donnaient ses succès récents et ce désir de bien faire, de souci de réussite qui soulèvent les montagnes.

La coexistence pacifique des militants de toutes tendances, qu'il avait su réaliser dans son syndicat, pour le plus grand bien de la corporation et de la classe ouvrière, il la transposa, il l'étendit dans la *Chevalerie* aux socialistes de toutes nuances et de toute obéissance. Mais cette fois, son ascendant secret se trouvait en quelque sorte renforcé par le secret de l'Ordre qui soudait plus étroitement les individus. Il sut

s'adapter à la nature délicate du groupement nouveau; il sut s'assouplir et tempérer sa fougue pour se prêter aux exigences de la discréption. Et la preuve, c'est qu'en dehors des affidés, quand il fit ses tournées au titre de secrétaire des cheminots, personne ne sut jamais et ne put soupçonner le rôle social considérable qu'il jouait dans la *Chevalerie*.

L'ACTION SYNDICALE ET RÉVOLUTIONNAIRE SELON GUÉRARD (2)

Naturellement, nous savons peu de chose des positions occupées par Gérard dans les chantiers de la *Chevalerie française du Travail*, , mais un tel homme ne se dédouble pas. Par ses écrits, par ses interventions publiques, nous pouvons cerner son idéologie au temps où il assume simultanément ses responsabilités dans la *Chevalerie* et au *Syndicat des Chemins de fer* tout en étant du P.O.S.R. Cette dernière appartenance, au surplus, suffirait à caractériser sa position, et nous voyons effectivement que Guérard épouse, en fait, toutes les thèses de l'allemanisme.

Tout d'abord, il attache à l'action syndicale une importance majeure. Il considère que «*le premier devoir des travailleurs, quelle que soit leur opinion, est de s'unir sur le terrain corporatif et de poursuivre par les syndicats [...] leur émancipation économique*».

A propos d'un nouveau règlement de classement des cheminots que l'ingénieur en chef prétendait d'autorité faite admettre et contre lequel les ouvriers s'insurgent, Guérard profitant d'une importante réunion corporative organisée par les non-syndiqués de Paris-Nord (11 juillet 1896), montrait ainsi la nécessité de l'organisation syndicale: «*Vous avez intérêt à venir dans le groupement, non pas lorsqu'une question spéciale vous oblige à vous occuper de vos intérêts, mais d'une manière permanente pour la défense des intérêts généraux*».

Déjà, en mai 1894, dans une autre réunion de cheminots tenue au Tivoli Waux-Hall à l'issue du congrès de leur syndicat et après en avoir retracé les travaux, il avait très bien fait sentir la nécessité d'un syndicat fort: «*Ayons un syndicat puissant et nous n'aurons plus à courir dans les compagnies pour y solliciter une réponse à nos réclamations qu'invariablement on jette au panier. Ce seront les compagnies qui viendront s'humilier devant nous et c'est nous qui leur dicterons nos conditions. Du reste, quand nous en serons là, nous aurons un autre but à viser: ce sera l'expropriation des voies ferrées au profit de la nation, c'est-à-dire la mainmise par les travailleurs sur les richesses créées par eux et leur exploitation au profit de tous*».

On voit, par ce dernier alinéa que, pour Guérard, le syndicat n'est pas seulement une arme de défense corporative, mais bel et bien un instrument de transformation sociale. Au reste, en demandant la «*reprise de possession par la nation de toutes les compagnies de chemins de fer*», Guérard ne faisait que suivre la revendication placée en tête par le *Congrès national des cheminots* des 21-23 avril 1893.

Ce programme de revendications en douze points comportait entre autres: la fixation d'un minimum de salaire égal pour les deux sexes, la journée de 8 heures avec des heures supplémentaires payées double et seulement en cas d'accident, un congé annuel de 15 jours avec solde entière, la suppression des primes spéciales avec augmentation de traitement en proportion. Plus de deux ans avant que Lénine consacre à la question sa brochure célèbre, le programme réclamait la suppression des amendes. Bref, l'ensemble était si bien conçu «*comme minimum de satisfaction immédiatement réalisable*» que le P.O.F. l'avait fait sien aux élections législatives d'août 1893 et même s'était engagé à le «*transformer en projet de loi*».

Comme tous les allemanistes, Guérard fait du syndicat à la fois une force combative et une force constructive et il ne limite pas son action au plan national. Il entend poursuivre l'organisation et la lutte syndicale en accord avec les travailleurs et les corporants des autres pays. Après la clôture du *Congrès international ouvrier socialiste* de Zurich où il siège, il participe à la fondation de la *Fédération internationale des ouvriers des transports*, le 14 août 1893. Il y a 21 délégués. C'est lui qui représente la France. Il devient membre du bureau. Le groupement prend forme grâce à ses propositions: un secrétariat international d'études purement administratif est créé, et le principe d'un fonds international de solidarité en cas de grève est adopté. Par la suite, Guérard devait devenir secrétaire général du groupement et présider maintes de ses assises.

(2) Rapport... à Zurich, p.32. Almanach de la Question sociale pour 1897, article cité, pp.263-265. G. Chaumel, pp.58-59. Lénine: *Œuvres complètes*, éd. fr. 1958, t.II, pp.25-69. *L'Intransigeant*, 29 mai 1894, 13 août 1896. *La Petite République*, 22 septembre 1900. *Le Socialiste*, 5 août 1893 (Plate-forme revendicative ne figurant point dans le livre de G. Chaumel). *Le Congrès de Londres*, par Eugène Guérard, délégué du Syndicat national des Chemins de Fer de France et des colonies. Paris, Impr. Jean Allemane, 1896, in-8, 32 pages.

La grande vertu de l'action syndicale pour Guérard, c'est qu'elle habite le salarié à ne compter que sur lui-même au lieu de s'en remettre à des intermédiaires, à des représentants, à des «*politiciens plus ou moins socialistes*». Il n'a que méfiance pour les hommes politiques qui veulent «*diriger*» les syndicats, les entraîner «*à leur remorque*», «*les capter à leur profit*». Il ne peut souffrir qu'on mèle la politique électorale aux intérêts corporatifs et surtout qu'on se serve des syndicats «*comme machines à voter*».

Cependant, Guérard est un réaliste, il ne tient pas pour rien les rênes d'un grand syndicat. A la réunion des inorganisés de Paris-Nord dont nous avons parlé, le chevalier Sembat, après Guérard, engageait les employés de chemin de fer à s'occuper eux-mêmes de leurs intérêts sans compter sur le parlementarisme, lequel, disait-il, ne pouvait «*dans l'état actuel des choses qu'apporter des réformes secondaires*». Mais il est nécessaire, ajoutait Sembat, «*que le syndicat agisse d'une façon permanente auprès du groupe parlementaire et le pousse constamment à agir sur le ministère*».

Guérard admettait, lui aussi, une certaine action parlementaire complétant et consacrant l'action syndicale. Et, comme nous l'avons signalé, quand il le fallait il ne dédaignait pas des démarches en haut lieu en compagnie de parlementaires. C'est sur ce point précis comme en norme générale sur la participation effective aux élections qu'il se sépare des anarchistes. D'ailleurs, à son avis, «*aucun moyen ne doit être répudié pour l'émancipation du prolétariat*».

Pour lui la lutte électorale, non pour prêcher l'abstentionnisme, mais avec présentation de candidats, doit servir à la propagande révolutionnaire, à l'agitation socialiste. C'est l'esprit même de la résolution du *Congrès de Châtellerault* (juin 1881) à l'aube de l'allemanisme organisé. Cependant, Guérard insiste toujours sur la lenteur et la précarité de la pénétration socialiste dans le système capitaliste en invoquant la piteuse expérience d'un demi-siècle de luttes: les sièges conquis et cependant perdus malgré des gestions irréprochables, les sièges acquis au prix de concessions et de compromissions d'où le socialisme sort moralement perdant surtout quand les élus continuent de s'enliser dans le marais parlementaire ou municipal. Aussi avec ses camarades allemanistes est-il pour la tenue bien en mains des élus par le parti, et même il demande qu'en véritables «*mandataires du peuple*», en «*exécuteurs de la volonté des travailleurs*» ils se conforment «*aux décisions des syndicats*». Par cette prétention qui peut paraître exorbitante mais qui correspond à une époque où l'autonomie syndicale complète n'était pas encore acquise puisque syndicats et groupes politiques - sauf chez les blanquistes - siégeaient côte à côte dans les congrès socialistes, Guérard laisse percer sa conviction que l'action syndicale est supérieure à l'action politique. La logique de sa position le dresse contre les députés qui, en tant que tels et à l'instar des élus allemands entendent siéger dans les congrès sans mandat. Sa susceptibilité lui fait dire qu'en l'espèce les élus visent à «*plier les travailleurs sous leur autoritarisme et leur domination*». C'est ce qui devait arriver au *Congrès international de Londres* (1896) où Guérard, représentant officiellement la *Chevalerie française du Travail*, s'éleva contre la participation de Jaurès, Millerand et Viviani. Toutefois, dans une pensée de conciliation, il proposera leur admission au congrès sous réserve qu'ils se fassent envoyer leurs mandats et même il demandera l'acceptation de ces mandats avant qu'ils ne soient parvenus.

Guérard est révolutionnaire mais, comme tous les allemanistes, il fait subir à la notion romantique de la révolution une transformation profonde, s'inspirant de la pratique syndicaliste. La grève générale est, pour lui, l'arme suprême des travailleurs, le levier qui soulèvera le monde bourgeois. Avec Briand et Pelloutier, avec Henri Girard, ses frères de la *Chevalerie*, comme nous l'avons vu, il en a répandu l'idée, il s'en est fait le théoricien.

La consécration de Guérard comme militant de tête du mouvement ouvrier français c'est, en même temps qu'il tient le secrétariat du plus fort syndicat national, son accession au sommet de la pyramide confédérale.

Tous les secrétaires confédéraux, jusque-là: l'incapable et louche Lagailse, puis Copigneaux et Renaudin étaient loin d'avoir donné satisfaction. Il y avait, certes, des causes générales de débilité contre lesquelles la volonté des responsables était impuissante. Le fait est que la C.G.T. végétait. Sa propagande était «*presque nulle*», son agitation «*toute de surface*», ses résultats «*insignifiants*». Ce sont les propres termes qu'em-ploiera Guérard dans son rapport de gestion un peu plus tard.

Quand il prend le secrétariat confédéral le 21 avril 1901, avec Thierrart (P.T.T.) comme secrétaire adjoint, on sent tout de suite qu'enfin une personnalité est à sa place. Et sept mois durant, malgré le cumul des fonctions, il répondra aux espérances que son passé, comme ses interventions répétées et décisives du précédent *Congrès confédéral de Paris* (10-14 septembre 1900) avaient fait naître.

L'histoire de la CGT n'est certes point l'histoire de la *Chevalerie française du Travail*. Nous n'avons donc pas à retracer ce qu'a fait Guérard à la tête de la C.G.T. au cours d'une gestion passée généralement sous silence par les historiens de cette organisation. Nous ne savons pas, d'ailleurs, si alors Guérard est toujours *Chevalier* formellement. Mais, de toute façon, qu'il en ait ou non la carte en main, étant donné les hautes responsabilités qu'il a assumées dans l'Ordre, on peut avancer qu'avec lui c'est un peu la *Chevalerie française du Travail* qui tient le secrétariat confédéral. Il n'est donc pas superflu, pour éclairer à posteriori sa personnalité en tant que secrétaire général puis coadjuteur de l'Ordre, de signaler simplement qu'au *Congrès confédéral de Lyon* (23-27 septembre 1901) où siégeaient près de 400 syndicats représentés par 250 délégués, Guérard s'impose d'un bout à l'autre, jouant le rôle prépondérant. Il y posa - après Pelloutier au Congrès de Rennes - et du reste sans espoir de solution immédiate, la question du vote proportionnel sur laquelle il devait revenir dans les autres congrès confédéraux, sauf au Congrès de Bourges (12-20 septembre 1904), par suite d'un «*départ forcé*». Il soutint également à Lyon, contre Griffuelhes, l'article premier des statuts portant que «*les éléments constituant la confédération se tiendront en dehors de toute école politique*». Et Griffuelhes ayant demandé que les syndicats aient la latitude de faire ou non de la politique, Guérard, sur la base de l'autonomie syndicale répondit qu'on leur laissait cette latitude: «*C'est tant pis pour eux, ajouta-t-il, car à mon avis un syndicat qui fait de la politique est perdu pour la propagande*».

Guérard s'éleva violemment contre la réglementation des grèves. C'est lui aussi qui repoussa le projet de retraites ouvrières, et le congrès se rangea à son avis. Au cours du débat sur le *Conseil supérieur du travail* et en tant que rapporteur il reconnut lui, membre de ce conseil comme délégué ouvrier depuis le 11 mai 1900 avec Riom, V. Dalle, Sauvage, Barafort et Keufer, que cet organisme ne pouvait que consolider le parlementarisme et qu'il ne fallait pas en attendre grand-chose. Même si dans une représentation plus équitable les membres ouvriers et les membres patrons se trouvaient à égalité. Là encore il fut suivi par le congrès. Enfin, chargé de résumer l'opinion des partisans de la grève générale dans une discussion à ce sujet, il obtint au vote 355 mandats pour 4 contre et 85 abstentions.

Il faut dire à la fois pour expliquer la place éminente et les résultats obtenus dans ce congrès par Guérard que grâce à son rejeton: *La Voix du Peuple*, il avait pu - ainsi que précédemment avec Pelloutier dans la rubrique du mouvement ouvrier du *Journal du Peuple* - déblayer le terrain de la discussion et éclairer puisamment les grandes questions passionnant la classe ouvrière organisée.

C'est tout un homme et toute une pensée qui se précisent dans ces pages hebdomadaires mûries qu'il faudrait pouvoir analyser longuement. Le premier article au titre significatif: «*Chacun chez soi*», présente l'organe syndicaliste révolutionnaire nouveau-né, non tributaire des feuilles socialistes en face ou à côté de tous les journaux politiques. Loyalement, Guérard dissipe toute équivoque à la façon dont il s'exprimait dans son rapport sur «*la création d'un journal corporatif*» au Congrès de Paris:

«*Si l'action des syndicats est lente, c'est parce que les diverses fractions socialistes dénaturent leur rôle, entrentent même leur mission et s'efforcent de les subordonner à leur méthode.*

Les syndicats, tiraillés entre ces fractions, doivent tout aussi bien résister aux appels flatteurs de certaines qui les voudraient entraîner dans leur orbite, que se moquer du dédain dans lequel les tient une autre fraction lorsqu'ils refusent de se plier à ses desseins électoraux.

Nous ne disons pas que l'action politique est nulle, mais elle est autre; nous ne prétendons pas qu'elle est sans résultats, mais nous soutenons - c'est l'évidence même - que la fonction des syndicats est différente.

Nous reconnaissons volontiers les efforts des organisateurs socialistes en vue de réaliser les réformes réclamées par les syndicats dans leurs congrès corporatifs; nous savons apprécier à leur valeur les services rendus à la cause ouvrière par certains hommes politiques et, parmi eux, nous discernons les sincères et leur accordons notre sympathie».

Ces distinctions, ces conseils sont toujours valables.

Également en réaliste et avec le plus grand sérieux, Guérard qui considère comme vitale pour la classe ouvrière l'élimination du poison alcoolique, rend hommage, comme nous l'avons vu, aux efforts d'Édouard Vaillant en ce sens. Mais par une opportune justice distributive, il tient à rappeler les moqueries qui accueillirent Brousse et ses amis quand ils s'attelèrent dix ans plus tôt à cette action salutaire. La façon dont il

(3) Congrès international de Paris... 1889 (Lancry), pp.33-43. C.G.T., 9^{ème} Congrès corporatif, 5^{ème} de la C.G.T. (Paris), pp.187-217. 14^{ème} Congrès corporatif (Bourges), p.180. *La Voix du Peuple*, 1^{er}-9 décembre 1900 - 16-23 décembre 1900, «*L'Alcool*», 23-30 décembre 1900. «*Les Conseils du travail*», 1901: 6-13 janvier, «*Pauvres mais libres*»; 24 février-3 mars, «*Grève de la couture*»; 10-17 mars, «*Pas de malentendu*»; 7-14 avril, «*La presse corporative*»; 18-25 août (Rapport); 29 septembre-6 octobre (CR congrès).

évoque cette action incite même à croire qu'il a assisté au célèbre *Congrès international ouvrier socialiste (possibiliste)* de la Salle Lancry en qualité d'auditeur, car il ne figure pas sur la liste des délégués français.

Guérard avait des idées très nettes sur la question des femmes dans ses rapports avec le mouvement ouvrier. Au Congrès confédéral de Paris (1900) il s'était affirmé, contrairement à la citoyenne Bouvard et à plusieurs orateurs, pour que la femme travaille hors du foyer afin qu'elle «*ait sa liberté*» et ne «*soit pas sous la dépendance de l'homme*». Il revint dans l'hebdomadaire confédéral sur la question à propos de la grève des midinettes à laquelle il applaudit chaleureusement car c'est «*la première lutte ouverte à Paris des couturières contre leurs patrons*» et il espère bien que les lingères ne tarderont pas non plus à se révolter et à s'organiser. Il marque avec satisfaction la tournure prise par cette grève de la couture: «*Les ouvrières parisiennes auxquelles on a voulu faire une réputation de frivolité sont capables d'actes réfléchis; la grève n'a pas été pour elles un amusement mais bien une lutte*».

Sur les *Conseils du travail* - innovation de Millerand devenu ministre - Guérard ne se fait pas plus d'illusions que sur les mesures législatives concernant l'alcool. Il ne nie pas l'utilité de ces conseils mais, là encore, il tient à faire entendre les avertissements que lui dicte son expérience syndicale:

«*L'acceptation par les syndicats de fonctions nouvelles, est un bien; elle peut aussi constituer un danger qu'il faut examiner pour s'en prémunir avant qu'il ne devienne réel.*

(...) *J'ai peur de voir dériver le mouvement syndicaliste et, comme nos militants ne se comptent pas encore par dizaines de mille, j'exprime simplement mes craintes.*

Le citoyen Millerand a, sur la méthode, une conception qui n'est pas la nôtre; il est l'adversaire des moyens extrêmes et croit volontiers que la révolution s'accomplira par petites étapes. On ne peut nier que si, au ministère, il s'est montré un innovateur, ses actes sont, malgré tout, et constamment d'accord avec sa méthode évolutionniste.

Les réformes qu'il a accomplies convergent, à n'en pas douter, vers un but préparé, combiné avec soin. La réorganisation du Conseil supérieur du travail, la création des Conseils du travail qui en seront le corollaire, le projet de loi sur l'arbitrage obligatoire et la réglementation des grèves concourent à la canalisation de l'action ouvrière et, si l'on n'y prenait garde, le mouvement syndicaliste serait entraîné rapidement hors de sa voie.

Sur la question des subventions aux Bourses du travail qui s'était posée à la suite de la décision contraire prise par le Conseil municipal de Clichy en dépit de la protestation du Dr Meslier, Guérard renouvelle, en élévant le débat, l'argumentation de son ami Pelloutier:

«*Une leçon se dégage du conflit que vient de créer le Conseil municipal, c'est que nos organisations pour ne pas être à la merci d'un caprice du pouvoir, doivent vivre de leurs propres ressources.*

Le syndicat qui s'habitue à compter sur des subsides municipaux ou gouvernementaux, s'abstient peu à peu de tout effort, perd tout sentiment de lutte et, le jour où la manne lui manque, il est prêt souvent à toutes les capitulations».

Enfin, dans la controverse toujours pendante sur les rapports de la politique et du syndicalisme, Guérard, soucieux d'éviter les écueils et de tenir les organisations dans des positions convenables, écrit ce qui suit:

«*Pourquoi recommandons-nous aux syndicats de s'abstenir de la politique? C'est que l'expérience a prouvé que cette abstention est le seul moyen d'unir, pour une action commune, des camarades dont la conception politique est différente, bien qu'ils soient d'accord sur les questions économiques. Nous voulons, en un mot, qu'aucune raison ne puisse être invoquée par un travailleur pour refuser de venir au syndicat.*

Sur ce point, nous sommes du même avis que notre correspondant, puisqu'il reconnaît, comme nous, la nécessité de ne pas faire de politique dans nos organisations ouvrières.

Mais il semble redouter que cette méthode ait pour conséquence de "déconsidérer l'action politique au point de la faire négliger entièrement". C'est là que gît le malentendu.

S'abstenir de la politique dans les syndicats ne veut pas dire "combattre l'action politique". Si, en effet, nous nous mettions en lutte contre cette action, le résultat immédiat de cette lutte serait d'écartier de nos organisations tous ceux qui ont foi en la politique et qui comptent, par elle, obtenir des résultats.

Nous ne combattons donc pas la politique; certains d'entre nous n'ont en elle qu'une confiance relative, très limitée; d'autres même en sont les adversaires absolus, mais tous, quelle que soit notre conception, socialistes autoritaires ou libertaires, partisans de l'action législative ou ennemis de toute contrainte, nous ne voyons aucun inconvénient, au contraire, à ce que tous les syndiqués, individuellement, appartiennent à un groupe politique, socialiste, anarchiste, selon ses convictions, son tempérament, ses affinités».

Le rapprochement de tout ce qu'il écrit et préconise alors Guérard avec les mises en garde et les réalisations postérieures, est percutant. Il suffira d'évoquer le vote, quelques années plus tard, le 13 octobre 1906

à une majorité écrasante de la *Charte d'Amiens* qui proclamait le caractère apolitique et l'indépendance de l'organisation confédérale. Et tout de même, si les efforts persistants de Guérard pour un groupement permanent des journaux corporatifs (décembre 1898 et avril 1901) en vue de leur amélioration, n'a pu réussir, le quotidien syndical qu'il rêvait a pu voir le jour le 27 avril 1911 avec *La Bataille syndicaliste* devenue par la suite *La Bataille. Le Peuple* à partir du 4 janvier 1921 devait leur succéder pour marquer par sa disparition, après une vingtaine d'années d'existence, la fin d'un des beaux rêves de Guérard.

DERNIÈRES ANNÉES MILITANTES (4)

En fait, depuis le 13^{ème} Congrès national corporatif de Montpellier (22-26 septembre 1902), il était devenu un opposant au nouveau bureau confédéral. Il n'est pas impossible, certes, qu'il ait éprouvé quelque amertume de voir l'orientation plutôt anarchisante prise par la C.G.T. sous l'impulsion de son ancien poulain Griffuelhes pour lequel il avait voté. En tout cas, conformément au fond à ses vues de toujours, il entendait combiner l'action revendicatrice immédiate dédaigneusement appelée «réformiste» à l'action révolutionnaire de transformation sociale tout en répudiant sur le plan syndical l'action antipatriotique et antimilitariste. Au Congrès confédéral de Marseille (octobre 1908) le dernier où il parut il est avec Niel le porte-parole de la minorité. Et quand cette minorité groupée en *Comité d'union syndicaliste* fait paraître le bimensuel *L'Action ouvrière*, c'est lui qui en devient rédacteur en chef, et il y restera jusqu'au numéro 10 datant du 15 avril 1910. Tous ses anciens adversaires de tendances: Keufer, Coupat, Briat, Renard, Claverie sont alors à ses côtés. Quand cesse la seconde série de l'organe, le 1^{er} octobre 1910, on est à la veille de la grande grève des cheminots qui devait aboutir au désastre. Depuis dix mois Guérard n'est plus secrétaire du *Syndicat des chemins de fer*: c'est un événement. Abreuvé d'injures, accusé d'être au service des compagnies, d'avoir saboté la grève des postes, d'avoir fait des opérations délictueuses à propos d'une loterie au bénéfice de l'*Orphelinat des chemins de fer*, d'avoir des liaisons persistantes avec ses anciens amis devenus ministres: Millerand, Viviani et Briand, bref chargé de tous les péchés d'Israël, il avait d'abord été exclu de sa section syndicale d'origine Paris-Nord. Harcelé, dégoûté, il ne s'était pas représenté au *Conseil supérieur du travail* à l'expiration de son mandat en juillet 1909. C'était un signe de lassitude et d'accablement qui ne pouvait tromper. Aussi personne ne fut étonné de le voir renoncer aux fonctions syndicales qu'il détenait depuis plus de dix-huit ans à la tribune du Congrès national extraordinaire des cheminots de décembre 1909. Sa démission fut effective le 17 décembre 1909.

Avant d'exposer longuement en une sorte de chant du cygne la méthode que le syndicat devait suivre à ses yeux pour faire triompher ses revendications corporatives, il avait motivé sa décision en des termes violents, pour conclure:

«Si je suis découragé, alors que j'aurais pu fournir une carrière syndicale assez longue, ce n'est pas que je sois rebuté par la difficulté de l'action syndicale en elle-même, c'est en raison de ces querelles intestines, de ces luttes de personnalités. Tant que j'ai eu à supporter les calomnies des journaux bourgeois, les perfidies des cléricaux, les injures des jaunes, les attaques des compagnies, j'ai pu les dédaigner. Mais lorsqu'il faut répondre à des camarades syndiqués qui n'ont aucune raison pour outrager un militant, je dis que cela est profondément décourageant».

Il faut dire, pour mieux comprendre son écœurement, que Guérard, au cours du congrès, ne vit pas un seul de ses anciens frères de l'Ordre prendre sa défense. On entendit même Guillet regretter ouvertement l'époque où Guérard faisait une «propagande intense pour la grève». Mais il eut assez de doigté pour s'en tenir là.

Les attaques d'une violence inouïe, les abandons dont Eugène Guérard fut l'objet en ce congrès rappellent étrangement la tragédie dont avait été victime Fernand Pelloutier à l'ultime congrès des Bourses où il assista.

Triste fin, en vérité, de deux têtes syndicales, de deux secrétaires de la *Chevalerie du Travail française!*

(4) *Le Musée social*, n°1, janvier 1903, «Le 13^{ème} Congrès national corporatif», par Charles Rist, pp.3-9-16-17-23. C.G.T., 8^{ème} Congrès (Bourges), pp.110-112 (Importante intervention de E. Guérard). Carcanagues, pp.85, 95 (Congrès de Montpellier). C.R. du Congrès extraordinaire du Syndicat national des Chemins de Fer (1909), pp.75, 211, 214, 219-229. Rapport du C.A. (du Syndicat national des Chemins de Fer) présenté au 21^{ème} Congrès national qui se tiendra les 13-16 avril 1910, in-8, 44 pages, p.29. *La Guerre sociale*, mai-décembre 1909 (Les attaques contre Guérard continuaient en 1911 suscitant une réponse dans le numéro du 21 au 27 juin 1911). *L'Action ouvrière* BN Jo 15.259). *La Voix du Peuple*, 1^{er}-7 décembre 1901.